Société de l'information, eContent: contenu numérique européen, diversité linguistique. Programme 2001-2004

2000/0128(CNS) - 05/12/2000

La commission a adopté le rapport de Mme Neena GILL (PSE, UK) modifiant la proposition dans le cadre de la procédure de consultation. La commission souhaite que la durée du programme soit réduit de 5 à 4 ans, que le budget global soit être porté à 170 millions d'euros et que l'équilibre entre les instruments financiers à l'intérieur du programme soit modifié. Par exemple, elle estime qu'il faut augmenter les crédits prévus pour développer l'adaptation linguistique et culturelle (par exemple adapter les produits aux différents pays et cultures), mais qu'il faut réduire la partie du financement du programme destinée à encourager l'exploitation de l'information du secteur public. Celle-ci devrait, estime la commission, être laissée davantage aux "forces du marché". De plus, elle souligne l'importance d'assurer la diversité culturelle et la protection des données personnelles et la nécessité d'une amélioration des procédures de paiements par la Commission. Elle insiste également sur le respect du principe de subsidiarité. Enfin, la commission souhaite que le Parlement fasse partie du groupe de haut niveau chargé d'évaluer les résultats du programme et demande à la Commission de présenter des rapports d'évaluation plus fréquents pour un secteur qui évolue si rapidement.